

Devenir paysagiste

Histoire et évolution d'une formation au paysage et au projet de paysage

Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille

Colloque international, mai-juin 2021.

Appel à communications

L'enseignement du paysage et du projet de paysage a connu une évolution qui reste mal connue, même si dans les écoles supérieures de paysage et d'architecture, des enseignants chercheurs en France et en Europe (ECLAS) se sont penchés sur ce sujet depuis quelques années. Au sein de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, a été mise en place récemment une mission « Archives et fonds anciens » permettant de redécouvrir et valoriser les archives de l'enseignement. Dans ce contexte, un petit groupe d'enseignants et de chercheurs a proposé de revenir sur la question et d'organiser en 2021, à l'occasion de la Biennale de l'Architecture et du Paysage d'Ile-de-France, un colloque de deux jours destiné à améliorer et valoriser les connaissances sur les formations au paysage et au projet de paysage (*landscape architecture*) en France et en Europe ; sans oublier des pays d'autres continents. Cette manifestation sera organisée autour de trois axes principaux :

- A. L'histoire des formations de paysagiste avant la fin de la Seconde Guerre Mondiale.
- B. L'évolution des formations de paysagiste de 1947 (création de l'IFLA) à aujourd'hui.
- C. La contribution des disciplines et de l'interdisciplinarité à la formation des professionnels du paysage et du projet de paysage.

L'enjeu de l'enseignement du paysage est tout d'abord de former des paysagistes (concepteurs) ayant les capacités d'intervenir par le projet aux différentes échelles spatiales et temporelles de la conception de l'espace; il est également de renouveler les méthodes de conception et d'aménagement en introduisant la dimension sensible, c'est-à-dire en tenant compte des sensibilités sociales et culturelles aux paysages à travers le prisme de la représentation culturelle, de la construction et de la négociation des subjectivités.

En outre, le passage de l'échelle du jardin à celle du territoire pose la question des méthodes d'analyse et d'intervention pour aboutir à un projet de paysage qui réponde aux grands défis actuels planétaires, le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité notamment.

Par ailleurs, un troisième enjeu réside dans la capacité de cet enseignement à s'insérer dans la recherche et l'innovation. Celles-ci sont en effet indispensables pour apporter de nouvelles connaissances et de nouveaux savoir-faire, et pour former des enseignants-chercheurs de haut niveau, ayant la possibilité de diriger des thèses de doctorat ou des habilitations à diriger des recherches (HDR). Un autre enjeu réside dans la relation avec les architectes qui, dans plusieurs

pays européens, sont chargés de l'enseignement du paysage et du projet de paysage. Un dernier est celui d'inventorier les sources existantes pour une histoire de l'enseignement et de conserver la mémoire des témoins de cette histoire. C'est dire que ces enjeux sont multiples. Ce sera l'un des objectifs du colloque de permettre de comparer les formations et les recherches historiques sur l'enseignement du paysage et du projet de paysage en Europe et au-delà.

Axe A : L'histoire des formations des paysagistes avant la fin de la Seconde Guerre Mondiale

Le passage de l'échelle du jardin à celle du territoire en tant que paysage est apparu en Europe, on le sait, au XIX^e siècle. En s'inscrivant dans cet axe historique, les interventions chercheront à préciser le contexte politique, social et culturel dans lequel ces premières formations ont vu le jour. Comment la question des formations aux métiers du jardin et de l'horticulture est passée dans l'enseignement pratique, puis institutionnel aussi bien à partir des écoles d'architecture que des écoles d'horticulture ou d'agronomie, publiques et privées. Comment les élèves et les enseignants ont été recrutés, les titres professionnels et les diplômes délivrés ? Comment les organisations professionnelles ont joué un rôle dans le développement des formations ? Comment les modèles internationaux d'aménagement des espaces publics urbains et les politiques publiques ont induit de nouvelles institutions de formation en Europe et en Amérique du Nord ? Comment les contextes historiques et culturels, géopolitiques, économiques et sociaux, ont marqué les premiers cadres pédagogiques des formations paysagistes ?

Axe B L'évolution des formations de paysagistes après 1947 et jusqu'à aujourd'hui.

Le moment où le passage de l'échelle du jardin à l'aménagement du territoire est mis en œuvre est plus récent. En France, si la création de la Section du paysage et de l'art des jardins en 1945 à l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles entendait associer les paysagistes à la reconstruction du pays, c'est seulement en 1972 que le ministère chargé de l'Environnement créa le Centre National d'Etude et de Recherche du Paysage (CNERP). Ce nouvel organisme public avait pour objectif de former des « paysagistes d'aménagement » à l'échelle du « grand paysage », d'élaborer des méthodes d'analyse et de projets de paysage, de sensibiliser les cadres des administrations concernées à la question du paysage et d'engager la recherche sur cette notion, qui fera place particulière aux approches dites sensibles.

Le second axe du colloque sera donc consacré à cette période allant de 1945 (ou 1947) à aujourd'hui. En décrivant en particulier, dans les différentes écoles et universités, l'évolution des formations des démarches d'enseignement, notamment d'ateliers de projet de paysage. Comment les programmes de formations ont-ils été pensés et pour quels diplômes ? Quels modèles de formation, issus de l'architecture, de l'urbanisme, de la géographie ou de l'ingénierie ont été utilisés ? Comment les élèves et les enseignants ont-ils été recrutés, les titres professionnels et les diplômes délivrés ? Comment les organisations professionnelles et les politiques publiques ont-elles joué un rôle dans le développement des formations ? Comment la commande publique et la demande sociale de paysage ont-elles fait évoluer les contenus pédagogiques des formations ? Quelles innovations pédagogiques, issues de la recherche scientifique ou pratique, ont été introduites dans les formations ? Quels choix d'enseignement ont fait les institutions selon leurs

cultures dominantes : scientifiques, techniques ou non (architecture, arts visuels, horticulture, urbanisme, planification, environnement, ingénierie, sciences humaines et sociales ...) ? Et avec quelles conséquences pédagogiques ? Quelles évolutions enfin vers la formation d'enseignants-chercheurs académiques ? Le développement récent de thèses de doctorat réalisés par des paysagistes contribue-t-il à faire évoluer les formations et leur pédagogie ? Quels rôles des institutions européennes (Conseil de l'Europe, IFLA, ECLAS) pour accompagner le développement de ces formations de paysagiste (*landscape architect*) ?

Axe C La contribution des disciplines et de l'interdisciplinarité à la formation des professionnels du paysage et du projet de paysage.

Le troisième axe aura pour objectif principal d'analyser et comparer les méthodes d'enseignement du paysage par les autres disciplines telles que les arts plastiques, les (bio)technologies, la géographie physique et sociale, l'histoire notamment des jardins et de la ville, l'anthropologie sociale et culturelle, la sociologie, les sciences écologiques et de l'environnement, la philosophie Une attention particulière sera portée à l'architecture dont les méthodes présentent une similarité avec celles du paysagisme, mais en même temps des différences essentielles que les contributions pourront analyser. Ces dernières devront porter sur ces méthodes et sur les questions posées par la place donnée à ces autres spécialistes dans l'élaboration des projets de paysage et dans la construction de la notion de paysage.

Celle, d'une part, qui existe entre la profession de paysagiste et les disciplines scientifiques, technologiques, artistiques et de communication. Celle, d'autre part, qui a donné corps à un nouvel espace de construction de savoirs et de savoir-faire, situé à l'interface entre sciences de la nature, sciences humaines et sociales et sciences de l'art. À cet égard sont attendues des contributions qui visent à construire un point de vue critique sur les frontières disciplinaires que le paysage et le projet de paysage interrogent et déstabilisent.

Organisation

Le déroulement de la mise en place du colloque se fera selon le calendrier suivant :

Le Conseil Scientifique : 18 spécialistes¹ ont été sollicités pour en faire partie, dont des représentants de toutes les écoles de paysage en France ainsi que des personnalités d'autres institutions françaises et étrangères. Ce Conseil s'est réuni le 30 janvier 2020 à Versailles avec les

¹ C. Bigot (ENSAP Lille), B. Blanchon (ENSP Versailles), B. Davasse (ENSAP Bordeaux), H. Davodeau (Agrocampus ouest Angers), S. De Courtois (ENSA Versailles), R. De Marco (ENSA Paris La Villette), P. Donadiou (ENSP Versailles), M. Jakob (HEPIA Genève), S. Keravel (ENSP Versailles), K. Helms (ENSP Versailles), I. Lauterbach (Allemagne), L. Limido (Italie), Y. Luginbühl (CNRS Paris), A. S. Perrot (ENSP Marseille), A. Pernet (ENSP Versailles), C. Santini (ENSP Versailles), M. Van den Toorn (Pays-Bas), L. Voisin (ENSNP Blois).

membres du Comité d'organisation pour valider l'appel à propositions. Il a élu Yves Luginbühl comme président.

L'appel sera envoyé par courriel à tous les contributeurs potentiels, ainsi qu'aux principales plateformes d'appels d'offre scientifiques. Les propositions (en 2500 caractères espaces compris) devront parvenir au Comité d'organisation du colloque **avant le 15 avril 2020**. Les membres du Conseil scientifique pourront proposer des contributions.

Puis, le Conseil scientifique examinera les propositions de communications pour évaluation et rendra ses avis **à l'issue d'une réunion le 3 juin**. Les avis seront transmis entre le 5 et le 15 juin. Les communicants retenus devront envoyer le texte définitif (30.000 signes et illustrations libres de droits ou à charge d'auteur) **avant le 1^{er} octobre 2020, dernier délai**. L'objectif est de fournir les résumés en français et en anglais des actes du colloque lors de sa tenue à tous les participants. Les Actes seront publiés dans une revue à comité de lecture. Les textes devront donc être réunis et finalisés avant la fin de l'année 2020.

Le colloque aura pour langue officielle le français avec des actes en français et en anglais. Le lieu du colloque sera *a priori* le Potager du Roi à Versailles, mais sera confirmé ultérieurement. Les contributeurs assureront leurs frais de déplacements et d'hébergement, mais les coûts de déjeuner et de dîner seront à la charge des organisateurs du colloque. Les inscriptions seront gratuites.

Contact pour les envois et toutes informations : colloque-formations@ecole-paysage.fr ou à défaut p.donadieu@icloud.com

Le comité d'organisation (présidé par S.Keravel)

C. Bigot, B. Blanchon, P. Donadieu, B. Dugua, M.L. Garnier, K. Helms, S. Keravel, Y. Luginbühl, P. Moquay, A. Pernet, C. Santini.